

Rapport annuel

20 25



SOMMAIRE

ÉDITORIAL

4

LES ACTIONS PHARES DE L'ANNÉE 2025

6

Les assureurs au cœur des territoires.....	7
Les assureurs, force de proposition dans le débat public.....	10
Les assureurs, acteurs de la santé de demain.....	12
Les assureurs, investisseurs de long terme dans l'économie.....	14
Les assureurs face aux défis de l'emploi et des compétences.....	16
L'assurance s'adresse aux jeunes.....	18

FRANCE ASSUREURS, UNE FÉDÉRATION EN MOUVEMENT

20

Les instances de la Fédération et sa gouvernance.....	21
L'équipe de France Assureurs.....	23
L'écosystème de France Assureurs.....	24

LE TABLEAU DE BORD DE L'ASSURANCE EN 2025

25

Le secteur de l'assurance en 2025.....	27
L'environnement de l'assurance en 2025.....	28
L'assurance de biens et de responsabilité en 2025.....	32
L'assurance vie en 2025.....	35
L'assurance santé et prévoyance en 2025.....	36
L'activité financière de l'assurance en 2025.....	37
L'emploi dans le secteur de l'assurance.....	38
L'activité des assureurs français à l'international.....	39

→ Rendez-vous sur www.franceassureurs.fr.

EDITORIAL

par **Florence Lustman,**
Présidente



PROTÉGER AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

L'année 2025 a confirmé le caractère durable de l'instabilité mondiale. Les conflits entre grandes puissances se sont intensifiés, l'incertitude économique a atteint des sommets au niveau mondial tandis que le déficit public français s'est encore creusé. Parallèlement, les effets du dérèglement climatique sont désormais tangibles au quotidien.

Ce contexte alimente une inquiétude de fond dans la société. Selon notre étude¹, au moins 80 % des Français se disent inquiets pour la situation du pays à horizon de deux et dix ans et 63 % des collectivités territoriales partagent cette inquiétude face à la multiplication des défis structurels. Le temps long inquiète autant que le court terme.

“

Si l'action des assureurs est ancrée dans le présent, elle se déploie aussi sur le long terme. »

Face à ces incertitudes, l'assurance apparaît comme une force stabilisatrice. Elle protège dans le présent tout en construisant l'avenir. Car si l'action des assureurs est ancrée dans le présent de la gestion des sinistres, elle se déploie aussi sur le long terme, par l'investissement, la prévention et l'anticipation des risques.

1. Étude ELABE pour France Assureurs, « Les Français et l'assurabilité », mars 2026.

INVESTIR DANS L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE ET LA SOUVERAINETÉ

En réaction au contexte d'incertitude, les Français ont renforcé leur épargne : le taux d'épargne et le taux d'épargne financière des ménages dépassent respectivement 18 % et 9 % en 2025.

Cette épargne s'est largement orientée vers l'assurance vie, produit d'épargne à la fois flexible, protecteur et performant : elle a capté la part la plus importante de leurs placements financiers, devançant les titres et les autres placements réglementés. Ainsi, les cotisations en assurance vie se sont élevées à 194 milliards d'euros en 2025, en hausse de près de 11 % par rapport à 2024. La collecte nette, quant à elle, dépasse 52 milliards d'euros en 2025, en hausse de 24 milliards par rapport à 2024. Fin 2025, l'encours total de l'assurance vie atteint 2088 milliards d'euros.

Mais l'assurance vie n'est pas seulement le produit d'épargne préféré des Français. C'est un vecteur d'investissement qui irrigue l'ensemble de l'économie, pour financer la croissance et l'emploi, c'est-à-dire l'avenir.



L'assurance vie est un vecteur d'investissement qui irrigue l'ensemble de l'économie. »

Fin 2025, le montant total placé par les assureurs français tangente les 2 700 milliards d'euros, soit l'équivalent de 92 % du PIB français.

Les assureurs contribuent à la souveraineté économique nationale et européenne puisque plus de 80 % de leurs investissements sont réalisés au sein de l'Union européenne, et plus de 50 % sont placés directement en France. Plus précisément, près de 810 milliards d'euros sont placés dans les entreprises françaises, finançant 80 000 entreprises sur l'ensemble du territoire. Ces investissements soutiennent concrètement des composantes majeures du tissu économique français : l'énergie, l'industrie, le transport, etc.

RELEVER LES DÉFIS DU MODÈLE SOCIAL FRANÇAIS

Parce que la population française vieillit, notre modèle social est fortement fragilisé. En 2025, pour la première fois de son histoire récente, notre pays a enregistré plus de décès que de naissances. Cette évolution structurelle met à l'épreuve le financement de notre modèle social, que 90 % des Français déclarent vouloir conserver². Les déficits de la Sécurité sociale et des régimes de retraite pourraient respectivement atteindre, en moyenne, 9 % et 1,4 % du PIB à l'horizon 2070.

Dans une logique court-termiste, les pouvoirs publics ont opté pour la réponse immédiate du levier fiscal. En 2025, 36 milliards d'euros d'impôts et de taxes ont été collectés sur le secteur de l'assurance et sur les assurés.

Outre une taxe exceptionnelle, la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 a instauré un gel des tarifs des complémentaires santé, qui est anticonstitutionnel.

Les assureurs santé prennent en charge quasiment 14 % du total de la consommation de soins et de biens médicaux des Français, soit près de 36 milliards d'euros, un montant en hausse de 5 % en 2024. Or, les coti-

sations progressent moins vite que le coût des prestations en santé. Afin de résoudre cette équation déficitaire, les assureurs portent des solutions pérennes : la refonte du contrat responsable, pour laisser plus de place à la prévention, et l'échange de données entre l'assurance maladie obligatoire et les complémentaires santé auquel la loi relative à la lutte contre les fraudes sociales et fiscales donne désormais une base légale.

En matière de prévoyance, l'augmentation du nombre de jours d'arrêts de travail – 422 millions en 2025 – et le poids croissant des arrêts longs appellent également de nouvelles réponses. Les assureurs proposent notamment de renforcer l'accompagnement du retour à l'emploi.

En matière de retraite, les assureurs prônent la mise en place d'un plan d'épargne retraite (PER) dans toutes les entreprises de plus de dix salariés sur lequel tout ou partie de l'intéressement et de la participation pourrait être affecté. Les fonds ainsi collectés et fléchés vers du long terme contribueraient au financement de notre modèle social. Les Français ont déjà manifesté leur engouement : un million d'entre eux ont ouvert un PER assurantiel en 2025 !

SÉCURISER LE RÉEL AU QUOTIDIEN TOUT EN AGISSANT SUR LE LONG TERME

Dans un contexte de survenance d'événements climatiques plus intenses et plus fréquents (grêle, cyclone, inondations, etc.), les assureurs interviennent à court terme, au plus près des sinistrés. En 2025 le coût des événements naturels en France a atteint 5,1 milliards d'euros.

Les assureurs agissent également sur le long terme en augmentant leurs investissements verts qui ont presque doublé en cinq ans, pour atteindre 200 milliards d'euros à fin 2024.

Face au phénomène de retrait-gonflement des argiles, dont le coût approche le milliard d'euros en 2025, les assureurs ont lancé Initiative Sécheresse pour améliorer la résilience du bâti : la totalité des diagnostics de prévention, prévue dans le projet, a été réalisée et 120 des 200 maisons à réparer ont déjà été instrumentées.

Les risques automobiles se transforment également. Le coût des pièces de rechange a augmenté de 85 % en dix ans et l'électrification du parc pourrait encore accentuer ce phénomène. Pour mieux informer les consommateurs sur les nouveaux modèles de voiture, les assureurs ont annoncé en 2025 l'élaboration d'un indice de réparabilité des véhicules électriques, confié à l'association SRA.



Les assureurs sont là pour répondre aux grands enjeux de notre temps. »

En 2025, les assureurs ont mis en place la cellule CollectivAssur pour accompagner les collectivités territoriales rencontrant des difficultés dans leur recherche de couverture assurantielle. Ils contribuent également à installer durablement une culture de la prévention via l'édition de fiches pratiques et leur diffusion via le réseau des correspondants territoriaux de France Assureurs.

La France a besoin d'assurance sur le court terme comme sur le long terme et les assureurs sont là pour répondre aux grands enjeux de notre temps.



Les actions phares de l'année **2025**

Les assureurs au cœur des territoires

En 2025, les assureurs ont été mobilisés au plus près des Français, des collectivités et de leurs territoires. Face aux événements climatiques, aux difficultés rencontrées par certaines communes pour s'assurer et aux besoins croissants de prévention, France Assureurs et ses membres ont renforcé leur présence sur le terrain.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSURÉS FACE AUX ALÉAS NATURELS

— L'indemnisation des sinistrés

Plusieurs événements naturels ont marqué l'année 2025 : les inondations en Bretagne en janvier, le cyclone Garance sur l'Île de La Réunion en février, neuf épisodes de grêle importants, notamment en juin, ainsi que plusieurs épisodes de sécheresse, etc.

Face à ces situations, les assureurs ont pleinement joué leur rôle d'accompagnement et d'indemnisation des sinistrés, afin de leur permettre de faire face aux conséquences matérielles de ces événements.

— L'engagement en faveur de la prévention des risques naturels

Au-delà de l'indemnisation, les assureurs agissent également pour développer la culture de la prévention. Le 9 octobre, Assurance Prévention a publié les résultats de la 5^e édition de son baromètre sur le comportement des Français face au risque d'inondation : 71 % des Français constatent une augmentation du nombre d'épisodes d'inondation en France sur les 12 derniers mois ; pourtant, seuls 37 % d'entre eux placent ce risque parmi leurs principales inquiétudes.

Dans ce contexte, l'association a renouvelé sa campagne « Les gestes qui sauvent face aux risques naturels » autour du message : « Inondation : votre kit d'urgence est-il prêt ? ».

5,1 milliards d'euros

C'est le coût des événements naturels en 2025 dont
2,2 Md€
pour les événements de grêle

Près d'**1 Md€**
pour la sécheresse

Près de **400 M€** pour les dégâts
causés par le cyclone Garance sur
l'île de La Réunion



À l'occasion de la Journée nationale de la résilience du 13 octobre, France Assureurs, Assurance Prévention et la Mission Risques Naturels (MRN) ont été présents sur le terrain pour sensibiliser les Français aux risques naturels. Ils ont participé à plusieurs événements : la 6^e édition des Assises Nationales des Risques Naturels (ANRN) à Toulouse (13-14 octobre), Paris inondé (13 octobre) et PLOUF 75 (du 14 au 16 octobre). Des actions spécifiques ont également été conduites dans les territoires d'outre-mer, particulièrement exposés à certains risques.



L'ensemble de ces actions a obtenu la labellisation « Face aux risques, agissons » décernée par le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche.



UN GUIDE SUR L'EXPERTISE EN CAS DE SINISTRE RGA

En octobre, France Assureurs a publié un guide pratique, destiné aux particuliers, intitulé « Tout comprendre de l'expertise en cas de sinistre retrait-gonflement des argiles », élaboré en partenariat avec CCR et la FEDEA.

→ Pour consulter ce guide, rendez-vous sur www.franceassureurs.fr

L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

— La mobilisation en faveur de l'assurance des collectivités territoriales

Le 14 avril, à l'occasion du « Roquelaure de l'Assurabilité des territoires », France Assureurs a signé la « Charte nationale d'engagement pour l'assurabilité des collectivités », aux côtés du Gouvernement et des associations d'élus.

Les assureurs ont également participé à la co-construction du « Guide des marchés publics d'assurance des collectivités territoriales et de leurs groupements », publié le 9 juillet avec les pouvoirs publics.



LA CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIVASSUR

Le 1^{er} juillet, France Assureurs a lancé la cellule d'accompagnement « CollectivAssur », destinée à accompagner les collectivités territoriales en difficulté dans leur recherche d'assurance.

La plateforme www.collectivassur.fr met en relation les collectivités territoriales à la recherche de couvertures assurantielles avec des intermédiaires d'assurance.

Son lancement a été officialisé par un communiqué de presse commun avec le Gouvernement, diffusé le 3 juillet.

→ Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.collectivassur.fr



116 collectivités territoriales

116 collectivités territoriales ont saisi la cellule CollectivAssur en 2025 dont 21 étaient sans assurance, soit 18 %

Durant le Congrès des Maires 2025, qui s'est tenu du 18 au 20 novembre, France Assureurs est allée à la rencontre des élus sur un stand dédié à la cellule CollectivAssur. Le 19 novembre, la Fédération a co-organisé avec l'Association des Maires de France un point presse au cours duquel un bilan chiffré de la cellule a été présenté aux journalistes.



— La diffusion de conseils de prévention auprès des acteurs locaux

Avec ses membres, France Assureurs a créé en 2025 une nouvelle collection de fiches pratiques intitulée « Prévention pour les collectivités territoriales ».

Cette collection s'adresse aux élus, à leurs collaborateurs ainsi qu'aux équipes administratives et techniques de ces collectivités. Son objectif est de contribuer au développement d'une culture de la prévention, en leur rappelant leurs obligations ainsi que les bonnes pratiques à adopter.

Plusieurs sujets ont été abordés : les incendies d'origine électrique, le permis de feu pour les travaux par points chauds et les risques liés au désherbage thermique.

LE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU DES CORRESPONDANTS TERRITORIAUX

En février 2025, France Assureurs a lancé sa nouvelle représentation territoriale. Nommés pour un mandat de trois ans, les correspondants de France Assureurs ont pour missions : l'influence et la représentation auprès des acteurs politiques et socio-économiques, la gestion de crise en cas d'Événement de Grande Ampleur (EGA), la prévention, en lien avec les acteurs et les enjeux locaux, ainsi que la promotion des métiers et des formations de l'assurance.

En avril 2025, les équipes de France Assureurs ont démarré un tour de France en 11 étapes, à la rencontre des correspondants : Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Orléans, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse.



149

C'est le nombre de
correspondants de
France Assureurs sur
l'ensemble du territoire
français

Les assureurs, force de proposition dans le débat public

Dans un environnement marqué par la montée des risques, les transitions économiques et les transformations technologiques, les assureurs ont poursuivi leur engagement dans le débat public. Leur objectif : formuler des propositions constructives pour mieux protéger les assurés, accompagner les mutations de la société et renforcer la résilience de l'économie française et européenne.



LES ASSUREURS, PARTENAIRES DE LA RÉSILIENCE ET DE LA SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE

Le 4 décembre, sous l'égide de France Assureurs, les assureurs ont organisé, à la bibliothèque Solvay de Bruxelles, les Rendez-vous S.M.A.R.T., Sommet pour Mobiliser Aujourd'hui sur les Risques et les Transitions, sur le thème « Résilience et souveraineté européenne ».

Cet événement a rassemblé des personnalités issues des institutions européennes et de la société civile ainsi que des start-ups innovantes afin d'identifier des solutions concrètes pour renforcer la compétitivité et la résilience de l'Europe face à la montée des risques.



Tout au long de l'année 2025, France Assureurs a pris position dans l'espace public, notamment *via* la publication de tribunes, afin d'alerter sur les enjeux liés au projet de règlement *Financial Data Access* (FIDA). Sur ce dossier, les assureurs défendent un équilibre entre innovation, protection des consommateurs et compétitivité des acteurs financiers et des assureurs. L'impératif stratégique guidant leur action est la préservation de la souveraineté des données et des entreprises européennes.

LA RÉFLEXION PROSPECTIVE SUR L'ÉVOLUTION DES RISQUES

Le 4 juin, France Assureurs a organisé le premier Forum franco-brésilien de l'assurance, en partenariat avec la CNseg (fédération brésilienne de l'assurance). Cet événement a réuni plus d'une centaine de participants autour du thème « Assurons ensemble l'avenir – Dialogue et innovation pour une coopération renforcée ». Dans ce cadre, les enjeux clés pour le secteur que sont les risques climatiques, l'intelligence artificielle et le financement des infrastructures ont été abordés.

En juin, les assureurs se sont mobilisés en réaction à la publication du rapport du Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan sur les risques climatiques intitulé « Repenser la mutualisation des risques climatiques » qui envisageait notamment une couverture publique élargie des risques climatiques. À cette occasion, ils ont souligné l'efficacité du régime français des catastrophes naturelles, reposant sur une complémentarité claire entre les assureurs privés et les pouvoirs publics.



Dans le cadre de la COP 30, qui s'est tenue du 10 au 21 novembre à Belém (Brésil), La Fédération a co-organisé deux tables rondes internationales : « Assessing physical risk: a crucial step in building and strengthening climate resilience » et « Climate and biodiversity: how can the financial sector respond ».

LA CARTOGRAPHIE PROSPECTIVE DES RISQUES



En février, France Assureurs a publié la Cartographie prospective 2025 des risques de la profession de l'assurance et de la réassurance.

Cette cartographie montre notamment

que le dérèglement climatique rejoint les cyberattaques en tête du classement des risques établi par les dirigeants de la profession.

→ Pour consulter ce document, rendez-vous sur www.franceassureurs.fr

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES



Dans le contexte d'électrification croissante du parc automobile, les assureurs ont présenté leurs propositions pour que l'assurance automobile reste accessible à tous et annoncé l'élaboration d'un « indice de réparabilité » des véhicules, dans le cadre d'une *master class*, le 6 novembre. À cette occasion, France Assureurs a présenté aux journalistes une étude exclusive sur les impacts de la transition vers le véhicule électrique pour l'assurance.

En 2025, les assureurs ont contribué à la lutte contre le vol de vélos grâce au nouveau label « Vélo SRA », destiné à certifier et classer les antivols les plus efficaces du marché, évalués selon un protocole strict de tests. Le 18 septembre, France Assureurs a convié des journalistes à un voyage de presse sur le site de CNPP pour assister à des tests en laboratoire sur des antivols de vélo certifiés par ce nouveau label.

LES 40 ANS DE LA LOI BADINTER

Le 27 novembre, à l'occasion d'un colloque sur le thème « La loi Badinter a 40 ans : toujours un modèle ou le temps des réformes ? », organisé par France Assureurs en partenariat avec l'Association pour l'étude de la réparation du dommage corporel (AREDOC), les assureurs ont présenté leurs propositions pour répondre aux évolutions des pratiques et des attentes sociétales en matière d'indemnisation des dommages corporels : officialisation d'un référentiel d'indemnisation et d'un barème de capitalisation unique.

Cet événement associant universitaires, juristes, professionnels de l'assurance et acteurs institutionnels a réuni près de 200 participants.



LA SENSIBILISATION AUX RISQUES LIÉS AUX BATTERIES LITHIUM-ION

Le 18 juin, Assurance Prévention a présenté à la presse son étude sur les usages et comportements des Français face aux objets du quotidien fonctionnant avec des batteries lithium-ion, lancé une campagne médiatique intitulée « Batterie Attitude : êtes-vous sûrs à 100 % de vos batteries ? » et organisé une opération de sensibilisation de terrain à Paris.

→ Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.assurance-prévention.fr

Les assureurs, acteurs de la santé de demain

En 2025, année de la grande cause nationale de la santé mentale, les assureurs ont mené des actions de sensibilisation du grand public et mobilisé leur profession à l'échelle européenne. Ils se sont mobilisés auprès des pouvoirs publics, et aux côtés de leurs partenaires afin de co-construire un système de santé plus efficient, notamment axé sur la prévention, dans un contexte de déficit public.

LA MOBILISATION EN FAVEUR DE L'EFFICIENCE DU SYSTÈME DE SANTÉ

France Assureurs propose d'améliorer la pertinence des soins et de réduire le déficit de la Sécurité sociale en utilisant le contrat d'assurance santé comme levier d'incitation à l'inscription des assurés dans les parcours de soins et de prévention et en revoyant la réglementation du contrat responsable.

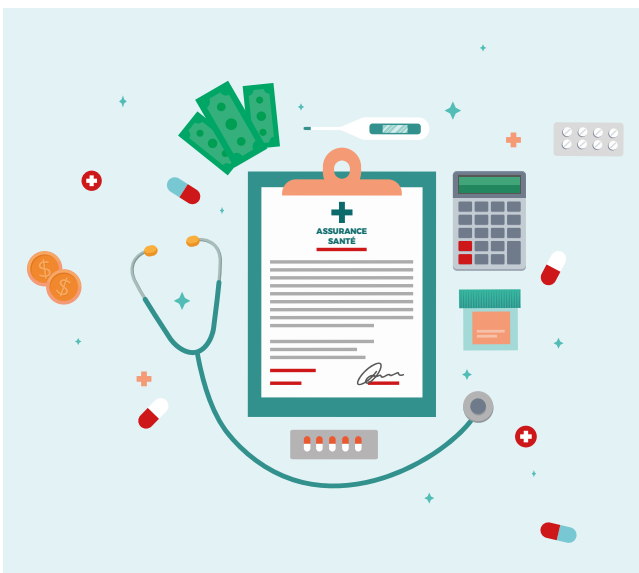
Afin d'agir sur le nombre croissant d'arrêts de travail longs, les assureurs ont déjà mis en place des observatoires afin de mieux les analyser ainsi que des programmes d'accompagnements personnalisés pour les assurés. Ils portent des propositions sur le télétravail et les temps partiels thérapeutiques ainsi que l'accompagnement du retour à l'emploi.

Dans le cadre des discussions parlementaires autour du projet de loi relatif à la lutte contre les fraudes sociales et fiscales et de leurs échanges

avec les pouvoirs publics, les assureurs ont soutenu l'adoption d'un article établissant notamment une base légale pour l'échange de données entre l'assurance maladie et les complémentaires santé.

Le 27 janvier, France Assureurs, la Mutualité française et le CTIP¹ se sont exprimés dans un communiqué de presse commun, intitulé « Les complémentaires santé s'insurgent contre le projet de l'État de taxer la santé au détriment du pouvoir d'achat des Français ».

En avril, le premier programme national de prévention Assurance maladie - complémentaires santé « M'T dents tous les ans » a été lancé dans l'objectif de passer d'une « génération sans caries à une génération sans prothèses ».



Près de **40 milliards d'euros**

C'est le montant des prestations en santé que les complémentaires santé ont pris en charge en 2024, soit **13,8 %** du coût total

Avec plus de **13 milliards d'euros**

les complémentaires santé sont les premiers financeurs des dépenses en optique, audiologie et dentaire

1- Devenu Fédération des institutions paritaires de protection sociale (FIPS) en janvier 2026.

LA CONTRIBUTION À LA GRANDE CAUSE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

UNE TABLE RONDE EUROPÉENNE SUR LE RÔLE DES ASSUREURS

Le 5 février, France Assureurs a organisé à Bruxelles une table ronde intitulée « Santé mentale : quel rôle pour les assureurs ? » en partenariat avec l'association allemande des assureurs maladie et dépendance privés (PKV).

Cet événement a accueilli les interventions de représentants des institutions européennes et d'ONG de santé, ainsi que des fédérations de l'assurance en Europe.



En cohérence avec la Grande Cause nationale 2025 dédiée à la santé mentale, Assurance Prévention a lancé, le 8 avril, une campagne sur ce thème en partenariat avec la Chaire de recherche Santé en Mouvement de la Fondation Université Clermont Auvergne. Intitulée « Je m'active pour ma santé mentale », cette initiative a mis en lumière les bienfaits d'une activité physique régulière sur la santé mentale.

En novembre 2025, Assurance Prévention a été partenaire de l'événement « Cap sur la santé mentale », organisé par l'Alliance pour la Santé Mentale, la Fondation Falret et Santé Mentale France.



Les assureurs, investisseurs de long terme dans l'économie

Les assureurs jouent un rôle essentiel dans le financement de l'économie. Grâce à l'épargne que leur confient les Français, notamment à travers l'assurance vie, ils investissent dans les entreprises, les infrastructures, la transition énergétique et les projets de long terme.

LA PROTECTION DE L'ÉPARGNE DES FRANÇAIS ET DES INVESTISSEMENTS DE LONG TERME

En 2025, l'épargne des ménages s'est orientée de manière privilégiée vers l'assurance vie dont les cotisations ont frôlé les 200 milliards d'euros et dont la collecte nette a dépassé les 52 milliards d'euros pour la première fois depuis quinze ans. À fin 2025, l'encours de l'assurance vie représentait plus de la moitié de l'encours des principaux placements financiers des Français (livrets, comptes à terme, épargne logement, etc.).

Les assureurs se sont mobilisés dans le débat public et auprès des décideurs politiques pour rappeler le rôle incontournable de ce produit dans le financement de l'économie productive.

En effet, 89 % des placements des assureurs proviennent de l'assurance vie : grâce à l'épargne que les Français leur confient, les assureurs comptent parmi les premiers investisseurs de long terme de l'économie productive française. Par ailleurs, l'assurance vie est le principal vecteur de détention d'actions cotées par les ménages.



LES CHIFFRES CLÉS DU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE PAR LES ASSUREURS

À fin 2025, le montant total placé par les assureurs français tangente les 2 800 milliards d'euros et la part consacrée au financement des entreprises s'élève à 64 %.



80 %

de ces investissements sont réalisés au sein de l'Union européenne, dont plus de **50 %** - soit **1 400 milliards d'euros** - sont placés directement en France.



Près de

810 Md€

sont placés dans les entreprises françaises — finançant **80 000 entreprises** en direct sur l'ensemble du territoire, à hauteur de **45 %** en obligations, **17 %** en immobilier d'entreprises et de **38 %** en actions.



Plus de

450 Md€

d'actions cotées sont détenus via l'assurance vie, soit **4 fois plus** que via le PEA.



+ de 50 Md€

soutiennent le secteur de l'industrie, **+ de 35 Md€** celui de l'énergie et **+ de 30 Md€** celui des transports

LE LANCEMENT DU LABEL « FINANCE EUROPE »

Le 5 juin, les assureurs ont participé à l'événement dédié à la mobilisation de l'épargne au service de l'innovation et des entreprises européennes et au lancement du label « Finance Europe », organisé sous l'égide du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique à Bercy, et réunissant acteurs institutionnels et représentants du secteur financier.



L'INVESTISSEMENT DANS LA FINANCE DURABLE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



France Assureurs a publié les chiffres clés du secteur de l'assurance en matière de finance durable pour l'année 2024.

Il en ressort que les assureurs sont pleinement mobilisés pour accélérer la transition de l'économie vers un modèle durable et prennent de plus en plus en compte les enjeux environnementaux, notamment la biodiversité.

La grande majorité d'entre eux ont fixé un objectif de zéro émission nette à 2050 et presque la totalité d'entre eux font une analyse des impacts et de la dépendance de leur portefeuille d'investissements vis-à-vis de la biodiversité.

Par ailleurs, leurs placements verts s'élèvent à 200 milliards d'euros, en hausse de + 17,3 % par rapport à 2023, malgré un environnement géopolitique et macroéconomique qui reste incertain. Leurs investissements dans les énergies fossiles sont de plus en plus faibles.

1,5 % des investissements directs des assureurs sont exposés au secteur pétrole et gaz, en baisse par rapport à 2023, tandis que leur exposition au charbon est presque nulle.

Pour 1 euro investi dans les énergies fossiles, plus de 6 euros sont investis dans des placements verts.

Ils sont aussi mobilisés pour offrir des produits responsables aux épargnants avec 27 % d'unités de compte en assurance vie responsables, vertes et solidaires et 80 % des réseaux de distribution formés à la réglementation ESG pour accompagner les épargnants dans leurs choix d'investissement responsable.

200 milliards d'euros

C'est le montant des placements verts des assureurs à fin 2024, en hausse de + 17,3 % par rapport à 2023



LE GUIDE ASSURANCE ET BIODIVERSITÉ

En novembre, France Assureurs a publié le guide « Assurance et biodiversité - Enjeux et perspectives 2025 », à destination de ses membres.

Ce guide met en lumière le rôle que peuvent jouer les assureurs dans la lutte contre la perte de biodiversité et dans l'action en faveur de la préservation et de la restauration de la nature.

→ Pour consulter ce guide, rendez-vous sur www.franceassureurs.fr

Les assureurs face aux défis de l'emploi et des compétences

Dans un contexte de transformations profondes du monde du travail, le secteur de l'assurance agit pour accompagner les parcours professionnels, renforcer l'attractivité de ses métiers et répondre aux besoins de compétences de ses entreprises.

DES ACCORDS DE BRANCHE PRÉCURSEURS



Le 25 juin, France Assureurs a signé avec cinq organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, FO et UNSA) un accord relatif à l'emploi des salariés expérimentés dans les sociétés d'assurances.

Cet accord intervient dans un contexte de vieillissement de la population salariée et d'allongement de la durée de la vie professionnelle. Il marque l'engagement, inédit au niveau d'une branche professionnelle, des partenaires sociaux de la branche des sociétés d'assurances en faveur de l'emploi des travailleurs expérimentés et de l'inclusion intergénérationnelle au sein de l'entreprise.

Un événement de présentation de cet accord a été organisé le 1^{er} octobre, en présence des représentants des organisations signataires.

17,8 %

de salariés ont
55 ans ou plus
dans la branche de
l'assurance en 2024

Le 27 juin, France Assureurs et quatre organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC et UNSA) ont renouvelé l'accord relatif au télétravail dans les sociétés d'assurances.

Cet accord-cadre vise à sécuriser le télétravail au sein des sociétés d'assurances, alors que cette modalité d'organisation du travail s'est très largement généralisée dans le secteur ces dernières années. Les signataires de l'accord se sont engagés à inscrire cette thématique à l'agenda social de la branche des sociétés d'assurances tous les trois ans.

71 %

des salariés
de la branche
de l'assurance
pratiquent le
télétravail





LA PARTICIPATION À L'ATLAS DE TOUS LES TALENTS

France Assureurs a participé à une table ronde sur le thème « Valoriser les profils expérimentés au service de la performance collective » dans le cadre de la 3^e édition de la web émission « l'Atlas de Tous les Talents » organisée par l'Opco Atlas, le 16 octobre.

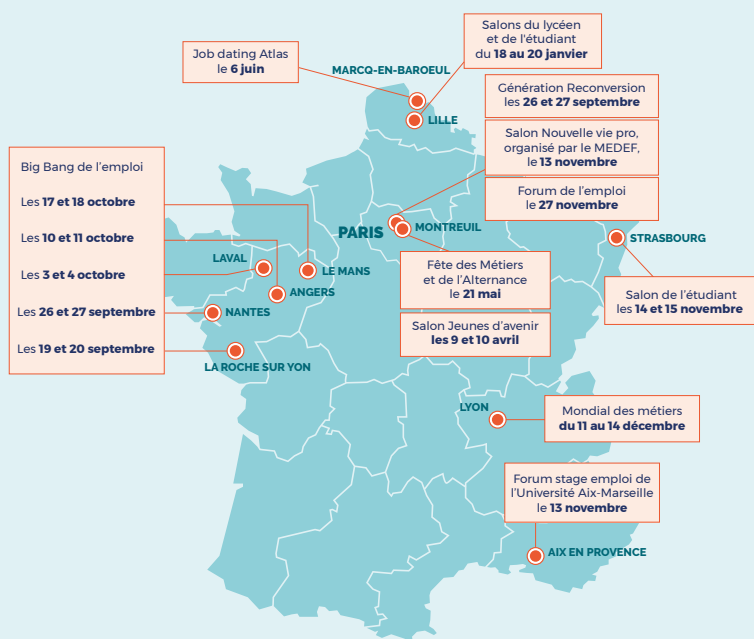
Le fil rouge de cette édition était « Comment les managers peuvent devenir acteurs de l'inclusion au sein des équipes, en valorisant la diversité des profils (handicap, âge, genre, origine, etc.) pour en faire un véritable levier stratégique et répondre aux défis d'aujourd'hui ? ».

LA VALORISATION DES MÉTIERS DU SECTEUR

Tout au long de l'année 2025, France Assureurs a valorisé les métiers dans l'assurance, les formations qui y conduisent ainsi que les perspectives d'emploi dans le secteur lors d'événements à destination des étudiants et futurs étudiants en quête d'orientation, des professionnels en reconversion et des prescripteurs (parents, enseignants, acteurs de l'orientation et de l'inclusion). Trois podcasts de la série « Nouvel itinéraire », lancée par l'Opco Atlas en 2024, présentant des parcours de reconversion professionnelle dans les métiers de l'assurance, ont été diffusés sur les réseaux sociaux en 2025.

près de **163 000**

salariés dans les entreprises d'assurance à fin 2025



LE RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC L'APEC

Le 26 novembre, la nouvelle convention triennale entre France Assureurs et l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) a été signée lors d'un événement en présence des organisations syndicales, de l'OEMA et de journalistes.

Ce partenariat vise à renforcer l'attractivité du secteur et à accompagner les recrutements des entreprises, mais aussi à favoriser l'évolution professionnelle des cadres et des jeunes diplômés.



L'assurance s'adresse aux jeunes

Parce que les jeunes générations d'aujourd'hui seront les assurés et les professionnels de demain, les assureurs ont conçu en 2025 des actions spécifiques pour le public des jeunes adultes, tant en matière d'éducation financière que de présentation des métiers, *via* des canaux de communication adaptés.

LES ASSUREURS, ACTEURS DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE



France Assureurs, en tant que partenaire de la stratégie nationale d'éducation financière pilotée par la Banque de France, a participé à la Semaine de l'éducation financière 2025, du 17 au 23 mars. La Fédération a notamment animé un atelier intitulé « Ne laisse pas ton épargne au hasard : assure ton avenir ! » et tenu un stand lors de l'événement de lancement de la Semaine dans les locaux de la Banque de France. À l'occasion de cette semaine, France Assureurs a valorisé sa collection de guides pratiques destinés au grand public, consacrés au fonctionnement de l'assurance, et lancé une campagne sur ses réseaux sociaux.



En novembre, France Assureurs a lancé « Assurément Margaux », un nouveau podcast accessible à tous. Son objectif est d'expliquer l'assurance de manière simple et pédagogique à travers des situations concrètes de la vie quotidienne. Les trois premiers épisodes, diffusés en 2025, sont consacrés à l'assurance des activités sportives, à la garantie catastrophe naturelle et à l'assurance multirisques habitation.



Les 2 et 3 décembre, France Assureurs a organisé son 2^e « Challenge étudiant ». Sélectionnées à la suite d'un appel à candidatures, six équipes de trois étudiants se sont affrontées autour de deux thématiques : l'éducation financière et l'inclusion-diversité dans les sociétés d'assurances.

UNE PRÉSENTATION DES MÉTIERS DE L'ASSURANCE ADAPTÉE AUX JEUNES

En janvier, France Assureurs a lancé la diffusion de « regards croisés » sur les métiers de l'assurance. Réalisées en lien avec l'Opco Atlas, ces vidéos, qui s'adressent aux jeunes et aux prescripteurs de l'orientation, illustrent de manière concrète et accessible la valeur ajoutée du secteur et son impact au quotidien en croisant le regard d'un assureur et d'un assuré (particulier ou professionnel).

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne « Quand j'assume, j'agis » développée par l'Opco Atlas pour France Assureurs, visant à sensibiliser les 18-25 ans aux enjeux et aux opportunités du secteur de l'assurance.



1/4

des recrutements des entreprises d'assurance se sont faits via l'alternance en 2025

LES TUTOS DE CHLOÉ

Après la série vidéo « Les Tutos de Tom », France Assureurs et l'Opco Atlas ont lancé, en janvier, sous l'égide de l'Observatoire de l'évolution des métiers de l'assurance (OEMA), « Les Tutos de Chloé ». Cette nouvelle série met en scène Chloé, une jeune femme en formation BTS « chargée d'études marketing » en alternance dans une entreprise d'assurance. À travers plusieurs épisodes, les jeunes en recherche d'orientation peuvent découvrir son parcours et son quotidien professionnel.

→ Pour découvrir la série, rendez-vous sur www.franceassureurs.fr





France Assureurs, une fédération **en** **mouvement**

Les instances de la Fédération et sa gouvernance

au 31 décembre 2025*

La Fédération dispose de plusieurs instances de décision et de concertation : l'Assemblée générale, le Comité de présidence, le Conseil exécutif ainsi que 12 commissions permanentes.



Florence Lustman,
Présidente

Le Comité de présidence

Le Comité de présidence réunit la présidente et les trois vice-présidents de la Fédération.



► **Thierry Martel,**
président de l'Association des
Assureurs Mutualistes (AAM),
directeur général de Groupama



► **Philippe Perret,**
président du Groupement
Français des Bancassureurs
(GFB), directeur général de
Société Générale Assurances



► **Fabien Wathlé,**
président de la Fédération
Française des Sociétés
Anonymes d'Assurance
(FFSAA), directeur général
d'Allianz France

* Une photographie de la gouvernance et des instances a été faite au 31 décembre 2025, les informations sont mises à jour régulièrement sur le site www.franceassureurs.fr

Le Conseil exécutif

Le Conseil exécutif est composé de la présidente de France Assureurs et de 23 membres.

- ▶ **Thierry Martel**,
directeur général, Groupama
- ▶ **Philippe Perret**,
directeur général, Société Générale Assurances
- ▶ **Fabien Wathlé**,
directeur général, Allianz France
- ▶ **Benoît Chasseguet**,
président, Chubb France
- ▶ **Corinne Cipièrre**,
directrice générale, BPCE Assurances
- ▶ **Adrien Couret**,
directeur général, Aéma Groupe
- ▶ **Pascal Demurger**,
directeur général, Groupe MAIF
- ▶ **Nicolas Denis**,
directeur général, Crédit Agricole Assurances
- ▶ **Renaud Dumora**,
président, BNP Paribas Cardif
- ▶ **Walter Eraud**,
directeur général, Swiss Re Market Head France, Belux,
N&W Africa, Swiss Re Europe
- ▶ **Pierre Esparbes**,
directeur général, groupe SMABTP
- ▶ **Mathieu Godart**,
directeur général, AXA France
- ▶ **Nicolas Gomart**,
directeur général, Groupe Matmut
- ▶ **Nicolas Govillot**,
président du directoire, groupe des Assurances du Crédit Mutuel
- ▶ **Jean-Laurent Granier**,
président-directeur général, Generali France
- ▶ **Fabrice Heyriès**,
directeur général, AG2R La Mondiale
- ▶ **Patricia Lacoste**,
Présidente-directrice générale du Groupe Prévoir
- ▶ **Thierry Léger**,
directeur général, Groupe SCOR
- ▶ **Sylvain Mortera**,
directeur général, AREAS Assurances
- ▶ **Maud Petit**,
directrice générale, Groupe Covéa
- ▶ **Tanguy Polet**,
directeur général, Swiss Life France
- ▶ **Marie-Aude Thépault**,
directrice générale, CNP Assurances

Un trésorier est désigné par le Conseil exécutif.

- ▶ **Antoine Lissowski**,
trésorier

Les commissions

Les membres siégeant au sein des instances de France Assureurs travaillent sur les sujets relatifs au secteur de l'assurance.

Les commissions thématiques coordonnent les travaux des comités et des groupes de travail qui leur sont rattachés.

- ▶ **Commission de déontologie**,
présidée par **Laurent Leveneuer**,
professeur à l'Université Panthéon-Assas
- ▶ **Commission des assurances de personnes**,
présidée par **Jean Malhomme**,
directeur du risk management, AXA France
- ▶ **Commission des assurances de dommages et de responsabilité**,
présidée par **Stéphane Duroule**,
directeur général Offres et Services, Covéa
- ▶ **Commission numérique**,
présidée par **Yann Arnaud**,
directeur réponses besoins sociétaux et innovation, Macif
(Aéma Groupe)
- ▶ **Commission sociale**,
présidée par **Véronique Jolly**,
directrice générale adjointe en charge des ressources humaines
et des relations sociales, groupe Matmut
- ▶ **Commission économique et financière**,
présidée par **Thomas Béhar**,
directeur général adjoint, directeur extra-financier Groupe,
CNP Assurances
- ▶ **Commission juridique, fiscale et de la concurrence**,
présidée par **Angélique Sellier Levillain**,
directrice juridique, Allianz France
- ▶ **Commission d'analyse des risques**,
présidée par **Thibault Jacob**,
directeur des risques, BPCE Vie
- ▶ **Commission de la distribution**,
présidée par **Richard Chatelet**,
directeur général, AXA Prévoyance & Patrimoine
- ▶ **Commission de la réassurance**,
présidée par **Arthur Dutel**,
directeur grands comptes, Swiss Re Europe S.A.
- ▶ **Commission de lutte contre le blanchiment**,
présidée par **Mourad Djemili**,
secrétaire général, BPCE Assurances
- ▶ **Commission du développement durable**,
présidée par **François Garreau**,
responsable de la mission RSE auprès du Comex, Generali France

L'équipe de France Assureurs

au 31 décembre 2025*

La Fédération est constituée d'une équipe de près de 150 collaborateurs, experts et engagés, qui travaillent au quotidien au service des adhérents de France Assureurs. Leur mission est de valoriser le secteur de l'assurance, qui apporte prévention, protection et résilience aux acteurs de la société.



* Une photographie de l'équipe de direction a été faite au 31 décembre 2025, les informations sont mises à jour régulièrement sur le site www.franceassureurs.fr

L'écosystème de France Assureurs

au 31 décembre 2025

Le groupement d'intérêt économique, administré par France Assureurs*

GPSA (Gestion professionnelle des services de l'assurance) a pour mission de gérer l'ensemble des moyens communs ou spécifiques à plusieurs de ses organismes membres afin de faciliter, améliorer, développer et promouvoir leurs activités.

GPSA délivre quatre types de services pour les entreprises d'assurances membres :

- organisation de solutions de coopération entre assureurs;
- amélioration des connaissances et des données;
- soutien de la profession aux forces de l'ordre;
- réponse centralisée à des obligations communes.

Président : Paul Esmeln

Vice-président : Stéphane Pénét

Administrateurs : Philippe Colas,

Christophe Delcamp et Antoine Lissowski

Directrice générale : Catherine Armand

Les organismes membres de GPSA sont :

ADSA (Association pour le dialogue social dans l'assurance)

AGIRA (Association pour la Gestion des Informations sur le Risque en Assurance)

AIAE (Association pour l'indemnisation des assurés d'Europavie)

ALFA (Agence de Lutte contre la Fraude à l'Assurance)

AREDOC (Association pour l'étude de la réparation du dommage corporel)

ARGOS (Groupement d'assureurs français pour l'identification, la recherche et la récupération des véhicules et autres biens mobiliers déclarés volés en vue d'une indemnisation)

BCAC (Bureau commun d'assurances collectives)

BCF (Bureau Central Français des sociétés d'assurances contre les accidents d'automobile)

BCR (Bureau central de répartition)

COLLECTIVASSUR

FGAP (Fonds de garantie des assurances de personnes)

GAREAT (Gestion de l'Assurance et de la Réassurance des Risques Attentats et Actes de Terrorisme)

GATS (Groupement d'Assurance de la Transfusion Sanguine)

GCA (Gestion des Conventions d'Assurance)

GTAM (Groupement Temporaire d'Assurance Maladie)

GTREM (Groupement Temporaire de Réassurance Médicale)

LMA (La Médiation de l'Assurance)

MARC/GARCO (Moyens d'Administration de Réassurance Construction) / (Groupe d'Assurance des Risques de la Construction)

MRN (Mission Risques Naturels)

OEMA (Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance)

ORIAS (Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance)

SACRA (Société d'assurances de consolidation des retraites de l'assurance)

SRA (Sécurité et Réparation Automobiles)

Université de l'Assurance

L'association de prévention des assureurs



Assurance Prévention est l'association de prévention de France Assureurs.

Elle porte, au nom des assureurs français, des actions pour sensibiliser les populations aux risques de la vie quotidienne dans différents domaines : route, santé, sport et loisirs, accidents domestiques, risques naturels, numériques, etc.

À travers son engagement collectif l'association contribue à développer une culture de la prévention dans la société.

Président : Patrick Jacquot

Secrétaire générale : Cécile Martin

* Une photographie de la gouvernance et des organismes membres a été faite au 31 décembre 2025, les informations sont mises à jour régulièrement sur le site www.gpsa.fr



Le tableau de bord de l'assurance en 2025

SOMMAIRE

Le secteur de l'assurance en 2025	27
L'environnement de l'assurance en 2025	28
L'assurance de biens et de responsabilité en 2025	32
L'assurance vie en 2025	35
L'assurance santé et prévoyance en 2025	36
L'activité financière de l'assurance en 2025	37
L'emploi dans le secteur de l'assurance	38
L'activité des assureurs français à l'international	39

Le secteur de l'assurance en 2025

L'année 2025 a été marquée par un environnement économique et géopolitique particulièrement incertain, à l'international (droits de douane, conflits armés) mais aussi en France où le vote du budget a notamment de nouveau été repoussé au-delà du 31 décembre. Malgré ce contexte, l'économie mondiale est restée relativement résiliente, avec une croissance mondiale identique à celle de 2024 (+3,4 %), même si l'économie française a continué à voir son activité ralentir (croissance annuelle de +0,8 % après +1,5 % en 2024). Sur le plan macroéconomique, le net recul de l'inflation en zone euro, et plus encore en France (0,9 % en 2025), ainsi que l'amorce d'un assouplissement des conditions de crédit ont constitué des conditions favorables, mais qui ne sont pas parvenues dans l'ensemble à stimuler une demande interne stagnante, la croissance étant principalement tirée par la dépense publique et par les variations de stocks des entreprises. Sur le plan climatique, 2025 a été la troisième année la plus chaude jamais enregistrée dans le monde, jalonnée par des événements d'ampleur exceptionnelle (inondations, grêle, cyclone Garance). En France, le coût des aléas naturels pour les assureurs a atteint 5,1 milliards d'euros.

Dans ce contexte contrasté, le secteur de l'assurance a démontré sa solidité et son rôle macroéconomique central. Les cotisations globales du marché français ont progressé de **+9,0 %** sur l'année pour atteindre **308,6 milliards d'euros**.

Cette dynamique a été particulièrement portée par l'assurance vie et capitalisation (+10,9 %, frôlant le seuil symbolique des 200 Md€), suivie par l'assurance de biens et de responsabilité (+6,6 %) et l'assurance santé et prévoyance (+4,1 %).

Dans ce contexte d'incertitude, les assureurs ont joué un rôle stabilisateur pour la société en réparant les sinistres, en protégeant l'activité des entreprises et des collectivités territoriales ainsi qu'en soutenant l'épargne des Français grâce à l'assurance vie.

Dans l'ensemble, les prestations ont baissé (**-1,6 %** à 223,0 Md€), mais ce recul est exclusivement imputable à l'assurance vie (-3,3 %) : dans un contexte désinflationniste et marqué par des incertitudes persistantes, les ménages ont massivement limité leurs rachats, permettant à la collecte nette de bondir de +24,0 Md€ pour s'établir à +52,5 Md€, marquée par un pivot historique avec un retour à une collecte positive des fonds en euros. À l'inverse, les prestations ont progressé en santé et prévoyance (+3,5 % sur le bloc) et sont restées sous pression en assurance de biens et de responsabilité (+0,8 %), notamment en raison d'un bond de +11,0 % de la sinistralité automobile.

Tableau 1 : Cotisations et prestations en 2025*
(en milliards d'euros et variation par rapport à 2024)

	Cotisations		Prestations	
	En Md€	Var.	En Md€	Var.
Ensemble	308,6	+9,0 %	223,0	-1,6 %
Assurance vie et capitalisation	194,0	+10,9 %	141,5	-3,3 %
Assurance santé et prévoyance	34,7	+4,1 %	26,6	+3,5 %
Assurance de biens et de responsabilité	79,9	+6,6 %	54,9	+0,8 %

* Affaires directes France.

Bénéficiant d'un effet-prix très favorable sur les marchés actions, les placements des assureurs ont progressé de +4,5 % pour atteindre 2 752 milliards d'euros. Le résultat net de la profession a augmenté de +11,0 % (à 15,8 Md€), porté par l'amélioration technique des entreprises non-vie dont le ratio combiné repasse sous la barre des 100 % (97,8 %). Enfin, mesurée dans le

référentiel Solvabilité 2, la solvabilité globale du secteur s'est affichée en nette hausse de **+10,1 points de pourcentage**, portée par la trajectoire des assureurs non-vie (+19,2 pp), confirmant la robustesse financière des acteurs français.

L'environnement de l'assurance en 2025

Une croissance mondiale résiliente mais freinée par des incertitudes persistantes

En 2025, l'incertitude relative aux politiques économiques et à la dynamique des marchés a atteint des niveaux historiquement élevés. À l'échelle internationale, l'année a été marquée par l'augmentation des droits de douane américains, ainsi que par la résurgence de conflits armés. Aux États-Unis spécifiquement, le caractère imprévisible du contexte politique a notamment affecté la conduite de la politique monétaire. Enfin en France, l'évolution économique a pu être affectée par la situation politique et les difficultés rencontrées lors du vote du budget, qui pour la deuxième année consécutive n'était pas adopté au 31 décembre.

Pourtant, d'après les dernières estimations du FMI, la croissance mondiale est restée stable en 2025 à +3,4 %, comme en 2024, ce qui témoigne de la résilience de l'activité dans un environnement international marqué par les tensions géopolitiques et commerciales. Alors que l'annonce de droits de douane historiquement élevés, début avril, avait fait craindre un fort ralentissement, ces inquiétudes n'ont pas été confirmées. De fait, le commerce mondial a été soutenu par une accumulation de stocks de produits importés aux États-Unis avant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs. Par ailleurs, certaines chaînes d'approvisionnement ont été réorientées vers des biens ou des pays moins pénalisés. Enfin, les exportations chinoises se sont en partie redirigées vers l'Asie émergente et l'Union européenne.

Dans ce contexte, la stabilité apparente de la croissance mondiale masque des dynamiques contrastées entre grandes économies. Ainsi, les États-Unis, bien qu'ayant conservé un rythme d'expansion relativement soutenu, ont connu un ralentissement (+2,1 %, après +2,8 % en 2024), tandis que la Chine maintenait une croissance solide (+5,0 %, identique à 2024) et que la zone euro, toujours en retrait, esquissait une amorce de reprise (+1,4 %, après +0,9 %), freinée par une demande extérieure atone ainsi que par les effets persistants des tensions commerciales et des incertitudes politiques.

Au sein même de la zone euro, les disparités entre pays sont restées marquées, même si la faiblesse de la croissance tend à être généralisée. L'économie allemande est timidement sortie de la récession (+0,2 %, après -0,5 %) tandis que l'Espagne témoigne d'un dynamisme persistant (+2,8 %, après +3,5 %). La France, de son côté, a connu pour la troisième année consécutive un ralentissement (+0,8 % après +1,5 %). La croissance a reposé surtout sur la variation

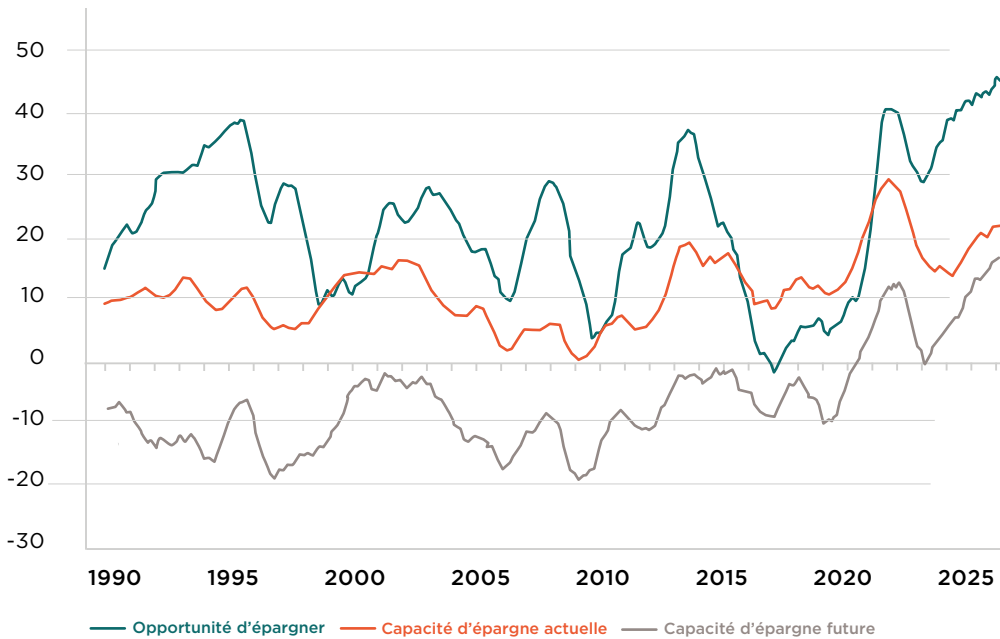
des stocks et sur la consommation des administrations publiques et, dans une moindre mesure, sur la consommation des ménages. En revanche l'investissement des entreprises est resté atone, en recul depuis deux ans. La nature des investissements réalisés dans l'industrie confirme les anticipations attentistes des entreprises depuis la crise sanitaire : la part de ceux qui sont destinés à augmenter les capacités de production est passée de 25 % en moyenne à 20 %, tandis que la part de ceux destinés à rationaliser l'activité a augmenté. En revanche, dans le secteur de l'immobilier, l'année 2025 a été marquée par des premiers signes de reprise, après la crise liée à la hausse brutale des taux d'intérêt qui durait depuis 2022.

En France, la hausse des prix de l'énergie, liée au choc inflationniste mondial en 2022-2023, a été, en comparaison avec celle qu'ont connue les autres pays de la zone euro, atténuée par le bouclier tarifaire. Les effets de rattrapage sur les prix des services et les salaires sont donc, eux aussi, restés modérés. Avec une demande intérieure restée relativement atone, cela a abouti en 2025 à une inflation globalement moins élevée qu'ailleurs dans la zone euro, à 0,9 %, identique à l'inflation sous-jacente. Par comparaison, aux États-Unis l'inflation est restée plus forte, notamment en raison des coûts liés au logement, mais aussi du prix des autres services en lien avec un marché du travail encore relativement tendu : elle était en décembre 2025 de 2,7 % (2,6 % pour l'inflation sous-jacente), après avoir atteint 3 % en août et septembre.

Le pouvoir d'achat des ménages a peu progressé (+0,6 %, en ralentissement par rapport à 2024 où il avait augmenté de +2,6 %). Il reste la première préoccupation des Français, reflétant à la fois le ralentissement des salaires et celui des revenus du patrimoine, tandis que le dynamisme des prélèvements fiscaux et sociaux agit comme un facteur limitant¹. Face à cette accumulation d'incertitudes, le jugement que les Français portent sur l'opportunité d'épargner n'a jamais été aussi favorable depuis la création de cette série statistique en 1973. Corrélativement, le taux d'épargne et le taux d'épargne financière atteignent des niveaux historiques (hors crise sanitaire), respectivement à 18,3 % et 9,1 %. Ce taux d'épargne financière des ménages est d'ailleurs parmi les plus élevés à l'échelle européenne, faisant jeu égal avec l'Allemagne, alors qu'il est généralement de moins de 6 % dans les autres grands pays européens.

1- Enquête ELABE, « État de l'opinion », novembre 2025.

Graphique 1 : Opportunité et capacité d'épargner des ménages
(soldes d'opinions en points, moyenne mobile sur 12 mois)



Source : Insee.

Des marges de manœuvre budgétaires limitées

Les perspectives sont d'autant plus ternes pour la croissance française que les possibilités d'impulsion budgétaire sont très contraintes. Si cette contrainte pèse ailleurs en Europe, la France reste, parmi les grands pays, celui dont les finances publiques tardent le plus à se redresser. Alors que des efforts de redressement sont menés avec succès chez nos voisins d'Europe méditerranéenne, la trajectoire française ne présage pas d'améliorations significatives, d'autant que la normalisation de la politique monétaire de la BCE pèse sur les conditions de financement de la dette publique. En 2025, le déficit public français s'est ainsi établi à 5,1 % du PIB, après 5,8 % en 2024, et le ratio de

dette publique à fin 2025 s'établirait à 115,6 %, en hausse de 3 points de pourcentage sur un an.

Au vu de ces évolutions et d'une trajectoire qu'elles jugeaient peu convaincante, les principales agences de notation, Fitch, Standard & Poor's et Moody's ont abaissé la notation ou la perspective de la France à l'automne 2025. La France a progressivement vu son écart de taux souverains se réduire par rapport aux autres grands pays, passant notamment au-dessus du taux italien en fin d'année avant que le classement ne s'inverse de nouveau.

Tableau 2 : Chiffres clés de l'environnement économique et financier

	Niveau en 2025	Évolution sur un an
PIB en valeur (en milliards d'euros courants)	2 991	+1,9 %
PIB en volume (en milliards d'euros 2020)	2 647	+0,8 %
dont consommation des ménages	1 318	+0,8 %
dont investissement des entreprises non financières	319	+0,4 %
Revenu disponible brut (en milliards d'euros courants)	1 876,9	+0,5 %
Taux d'épargne des ménages	17,9 %	-0,6 pp
dont taux d'épargne financière	9,0 %	-0,6 pp
Flux net d'endettement des particuliers (en milliards d'euros)	15,0	+1 792,8 %
dont crédit à l'habitat	+1,5	-116,7 %
Inflation	0,9 %	-1,1 pp
Taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)	7,7 %	+0,4 pp
	Niveau fin 2025	Évolution sur un an
Taux à 3 mois	2,03 %	-69 pdb
Taux à 10 ans	3,56 %	+37 pdb
CAC 40	8 150 pts	+10,4 %

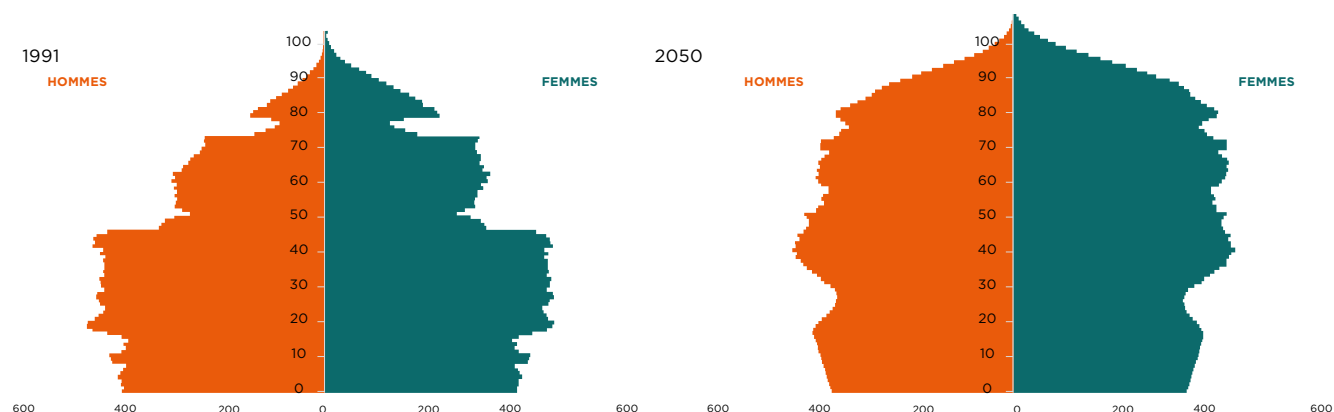
Sources : Insee, Banque de France, Investing.com.

Des pressions croissantes sur le système des retraites

Parmi les sociétés avancées, la France a longtemps fait figure d'exception en matière démographique, avec une natalité qui restait relativement élevée. Depuis 2010, le taux de natalité diminue et, en outre, la mortalité a connu une hausse ces dernières années, indépendamment même de la pandémie de Covid-19. Il en résulte qu'en 2025 le nombre de décès a excédé le nombre

de naissances. Cette évolution contribue à une hausse du ratio de dépendance démographique prévisible au cours des prochaines années : à l'horizon 2040, on comptera moins de deux personnes âgées de 20 à 64 ans pour une personne de 65 ans ou plus, contre plus de quatre au début des années 1990.

Graphique 2 : Pyramides des âges de la France
(en milliers de personnes)



Source : Insee.

Dès lors, le déséquilibre du système des retraites, selon les projections publiées par la Cour des comptes, se creuserait continuellement dans les deux prochaines décennies.

Au-delà du système de retraite, c'est l'ensemble du système de sécurité sociale français qui est menacé par ces évolutions démographiques, et singulièrement la branche maladie dont le déficit pour l'année 2025 a atteint

15,9 milliards d'euros (sur les 21,6 milliards d'euros de déficit de l'ensemble de la Sécurité sociale). Les projections indiquent qu'en l'absence de mesures correctrices, le déficit du système de Sécurité sociale se creuserait davantage dans les prochaines années, reflétant à la fois la progression des dépenses de santé et le vieillissement démographique, et pourrait atteindre, à législation constante, 8,6 % du PIB en 2070.

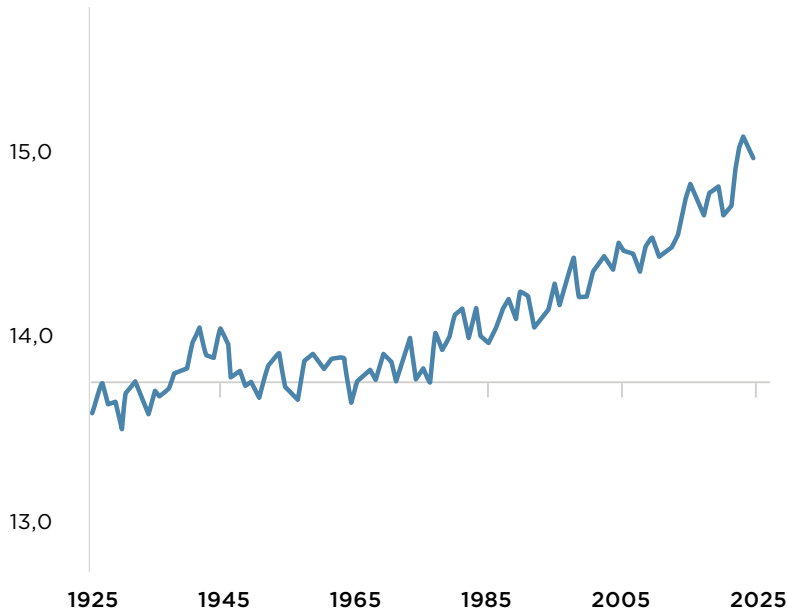
Le dérèglement climatique se poursuit

Dans le monde, 2025 a été la 3^e année la plus chaude jamais mesurée, après 2024 et 2023, avec une température moyenne de 15,0°C. La succession d'années marquées par des records de chaleur contribue à une sinistralité climatique tendanciellement croissante. Parmi les événements notables de l'année, on peut citer les incendies de Los Angeles, dont le coût est évalué à 40 milliards de dollars, ou les tempêtes extrêmes aux États-Unis, dont les dégâts

représenteraient environ 50 milliards de dollars. Pour la 6^e année consécutive, les dommages assurés liés aux catastrophes naturelles ont dépassé en 2025 les 100 milliards de dollars (ils sont estimés à 107 milliards).

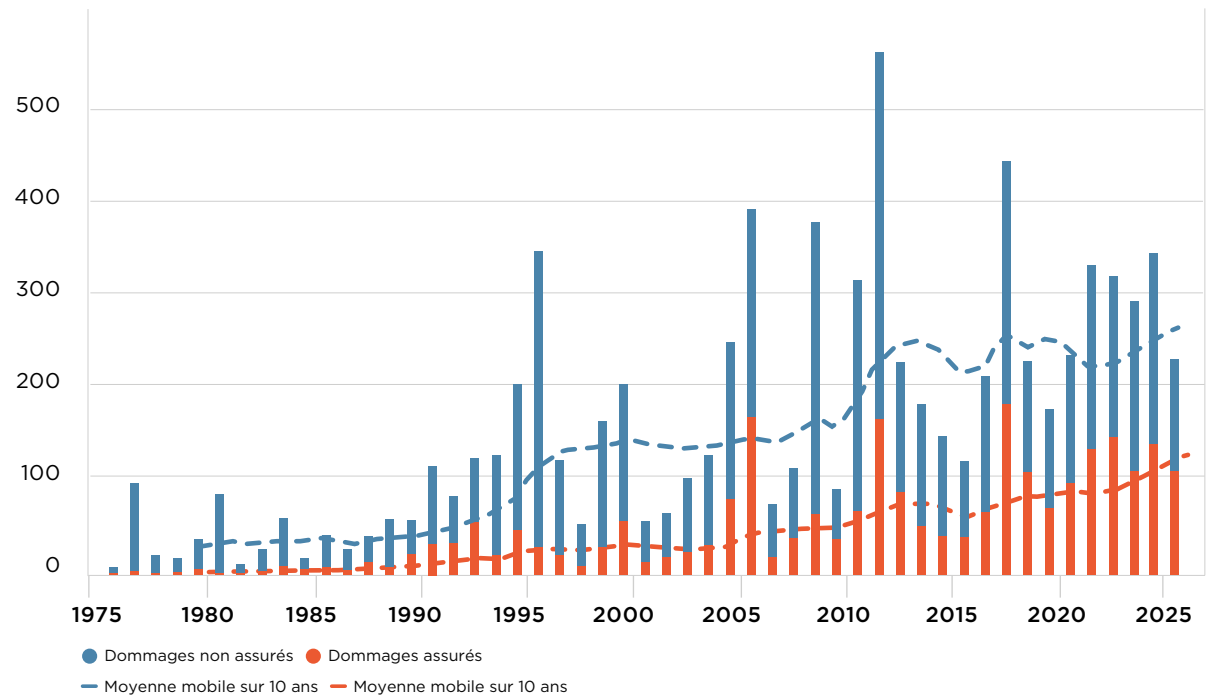
La France a connu en 2025 son troisième été le plus chaud, après 2003 et 2022.

Graphique 3 : Température moyenne dans le monde
(en °C)*



Source : Copernicus.

Graphique 4 : Pertes économiques issues des événements naturels dans le monde
(en milliards de dollars 2025)



Source : Swiss Re Institute.

L'assurance de biens et de responsabilité en 2025

Les prestations des assurances de biens et responsabilité augmentent encore en 2025...

En 2025, les cotisations des assurances de biens et de responsabilité s'établissent à 79,9 milliards d'euros. Elles progressent de +6,6 % sur l'année (après +6,3 % en 2024). Cette évolution a notamment été portée par l'assurance automobile (+7,5 %), l'assurance des biens des particuliers (+4,6 %) et les catastrophes naturelles (+66,3 % à la suite du relèvement du taux de surprime Cat Nat au 1^{er} janvier 2025).

Dans le même temps, la sinistralité globale en assurance de biens et de responsabilité a augmenté de +0,8 % en 2025, après une hausse de +4,6 % en 2024. Les hausses des charges de prestations ont été particulièrement fortes pour l'automobile (+11,0 % après +8,7 %), la responsabilité civile générale (+7,5 % après +32,9 % en 2024) et les catastrophes naturelles (+5,3 %).

Le ratio combiné¹ de l'ensemble des assurances de biens et de responsabilité s'établit à 97,8 % en 2025, après 100,1 % en 2024. Il s'est ainsi amélioré de +2,3 points de pourcentage sur l'année. Avant réassurance, le ratio combiné a enregistré une amélioration de 4,4 points de pourcentage en 2025.

Tableau 3 : Cotisations, prestations et ratios combinés en assurance de biens et de responsabilité*

	2024	2025	Évolution
Cotisations (en Md€)	75,0	79,9	+ 6,6 %
Automobile	28,1	30,2	+7,5 %
Biens des Particuliers	14,2	14,9	+4,6 %
Autres branches	32,6	34,8	+6,6 %
Prestations (en Md€)	54,4	54,9	+0,8 %
Automobile	22,2	24,6	+11,0 %
Biens des Particuliers	9,6	9,9	+2,9 %
Autres branches	22,7	20,4	-10,1 %
Ratio combiné après réassurance (en %)²	100,1 %	97,8 %	-2,3 pts
Automobile	100,3 %	101,2 %	+0,9 pt
Biens des Particuliers	98,4 %	97,0 %	-1,4 pt
Autres branches	99,2 %	95,2 %	-4,0 pts

Sources : ACPR, France Assureurs.

* Affaires directes France.

... en raison d'une facture climatique de 5,1 milliards d'euros

Avec un coût à hauteur de 5,1 milliards d'euros, l'année 2025 est la neuvième année la plus coûteuse pour la profession. Les inondations qui ont touché la Bretagne en janvier, le cyclone Garance qui a frappé l'île de La Réunion en février, plusieurs épisodes de grêle importants dont celui de juin d'une ampleur exceptionnelle et la sécheresse sont les principaux événements de grande ampleur qui ont jalonné l'année (cf. tableau 4).

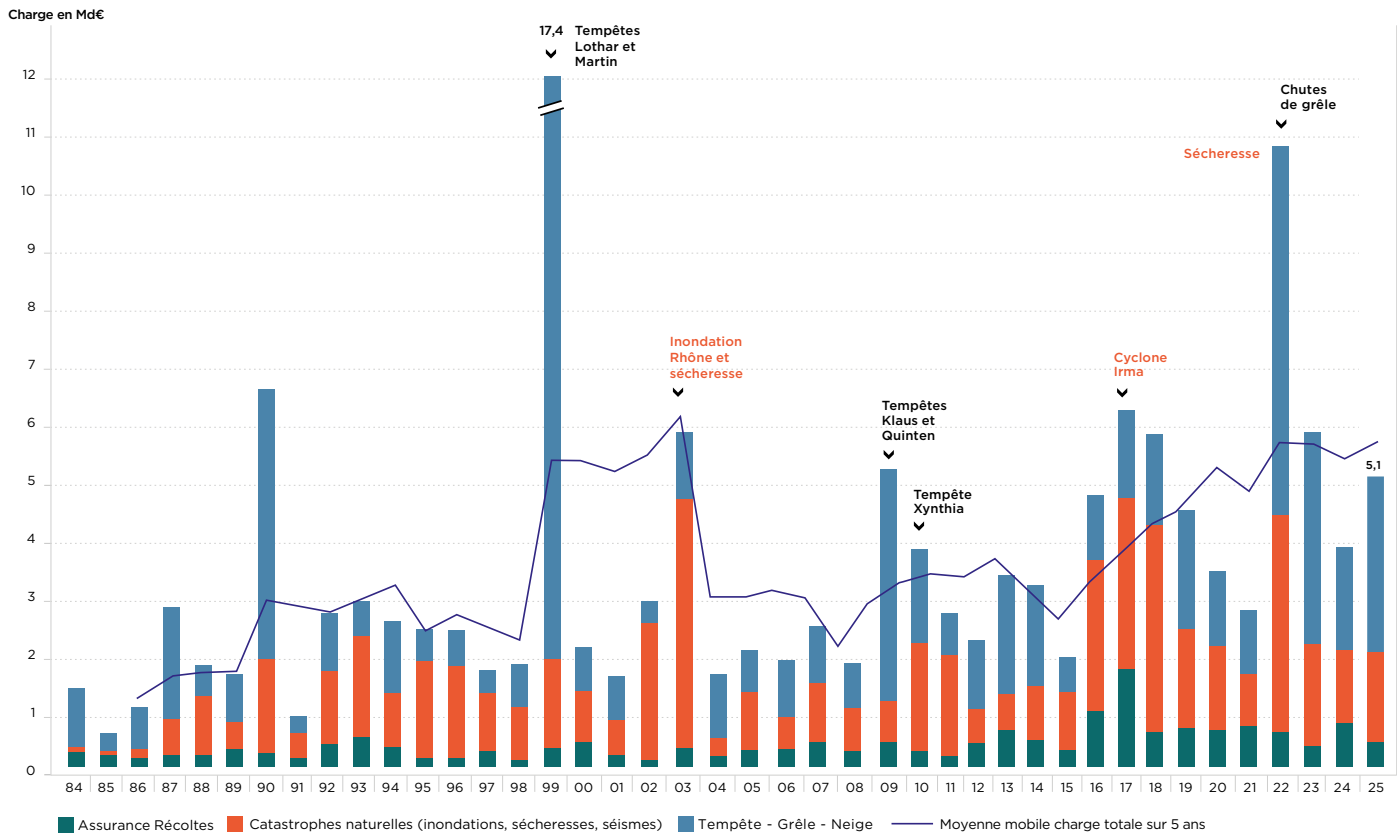
1- Rapport des prestations versées, des dotations aux provisions pour sinistres, des frais généraux et du résultat de la réassurance aux cotisations.

Tableau 4 : Sinistralité climatique en 2025
(en millions d'euros)

	2025
Ensemble	5 080
Dont sinistres tempête, grêle et poids de la neige	3 019
dont chutes de grêle (hors récoltes)	1 916
Dont sinistres catastrophes naturelles (y compris sécheresse)	1 607
dont sécheresse	900
dont cyclone Garance à la Réunion le 28 février 2025	387
Dont sinistres récoltes	454

Le coût de la grêle en 2025 (y compris récoltes) totalise 2,2 Md€, soit 43 % de la charge climatique totale de l'année. Depuis 1982, il s'agit de la deuxième année la plus coûteuse en termes de sinistralité grêle après 2022 (5,2 Md€). Le coût des aléas climatiques relevant du régime des catastrophes naturelles reste stable sur les 3 dernières années, autour de 1,6 milliard d'euros. Au 1^{er} janvier 2025, la surprime Cat Nat est passée de 12 % à 20 % pour les contrats dommages aux biens, et de 6 % à 9 % pour les contrats auto. Cette hausse visait à rééquilibrer le régime des catastrophes naturelles, ce qui a été le cas en 2025 selon CCR.

Graphique 5 : Coût des sinistres climatiques et moyenne mobile sur 5 ans
(en milliards d'euros constants 2025)



Les prestations augmentent aussi en raison d'un accroissement du coût moyen des sinistres

En habitation, le coût moyen des sinistres incendies a augmenté de +12 % en 2025 (+118 % en 20 ans). En automobile, le coût moyen des sinistres matériels a continué à augmenter en 2025 (+5,3 % après +6,7 % en 2024). En 20 ans, ce coût a augmenté 2,2 fois plus que l'inflation (+86 % contre +38 %). Cette hausse s'explique notamment par la forte dynamique des coûts de réparation. L'électrification du parc automobile risque d'accroître ce phénomène.

Les chiffres clés de l'assistance en 2025



L'assistance est présente dans de nombreux contrats et services utilisés quotidiennement par les assurés : assurance automobile, habitation, santé, prévoyance, assurance voyage, cartes bancaires, contrats de mobilité, services énergétiques ou équipements automobiles.

En 2025, les sociétés membres de l'Union des Assisteurs, représentant l'essentiel de la profession, ont traité :

- **12,9 millions de dossiers** en France et à l'étranger, au titre des garanties d'assistance et d'assurance voyage,
- **50 millions d'appels** en France.

Elles emploient **13 500 salariés**.

En 2025, elles ont franchi un seuil historique avec **5,1 milliards d'euros** de chiffre d'affaires en France, soit une croissance de + 4 % par rapport à 2024.

Leur activité s'est répartie entre plusieurs grands domaines.

- **Assistance automobile** : 3,15 Md€, 8,2 millions de dossiers traités
- **Assistance habitation** : 678 M€, 1,5 million de dossiers traités
- **Assistance santé** : 475 M€, 1,4 million de dossiers traités
- **Assistance et Assurance voyage** : 646 M€, plus de 500 000 dossiers traités.

La croissance de l'assistance est portée par des **tendances structurelles** : vieillissement du parc automobile, vieillissement de la population et des infrastructures, développement des mobilités, intensification des événements climatiques, complexité des parcours de santé, internationalisation des déplacements et montée en puissance des attentes de service.

L'assurance vie en 2025

En 2025, l'assurance vie a capté à nouveau la majeure partie des flux de placements financiers des ménages

Dans un contexte économique où malgré le ralentissement de l'inflation, les ménages ont conservé une préférence élevée pour la liquidité et la sécurité, l'assurance vie a encore démontré tout son intérêt, captant la majeure partie des flux de placements financiers.

Avec des versements sur les fonds euros atteignant 118,1 milliards d'euros (+8,8 %) et 75,9 milliards d'euros (+14,4 %) en unités de compte (UC), les cotisations se sont rapprochées du seuil très symbolique des 200 milliards d'euros en 2025 (cf. tableau 5). À 39 %, la part en unités de compte dans les cotisations est en très légère hausse (+1 pp) et continue de permettre aux épargnants une véritable diversification des supports au sein de leur assurance vie.

Le net recul en 2025 de l'inflation (0,9 % en moyenne après 2,0 % en 2024) ainsi que la facilitation des conditions d'octroi de crédit aux ménages pour financer un achat immobilier (taux d'intérêt plus faible, baisse des prix, etc.) ont plutôt désincité les Français à puiser dans leur épargne. Ainsi, les prestations d'assurance vie ont affiché une baisse de -3,3 % sur l'année, à 141,5 milliards d'euros. La collecte nette en assurance vie a ainsi nettement

progressé de +24,0 Md€, à 52,5 Md€. Fait remarquable, la collecte nette sur le segment en euros est repassée dans le vert (+9,1 Md€) en 2025 après 5 années consécutives en territoire négatif cumulant sur la période près de 92 Md€ de prestations de plus que les cotisations.

En 2025, hors intérêts crédités, les livrets A des ménages et les livrets de développement durable et solidaire (LDDS) ont, ensemble, décollecté de -0,3 Md€. Après une année exceptionnelle en 2024, avec une collecte de +25,6 Md€, les comptes à terme souscrits par les ménages ont terminé l'année 2025 dans le rouge avec un flux négatif de -10,3 Md€.

L'encours d'assurance vie et de capitalisation a atteint 2 088,2 milliards d'euros à fin 2025, dépassant nettement le seuil remarquable de 2 000 milliards d'euros. Cet encours reste principalement constitué de fonds euros (68 %). D'après la Banque de France, la part de marché de l'assurance vie et des pensions dans les flux (y compris intérêts) des placements financiers des ménages a augmenté de plus de 20 points, passant de 41 % en 2024 à 62 % en 2025.

Tableau 5 : Assurance vie et capitalisation en 2025*
(en milliards d'euros et variation par rapport à 2024)

	Ensemble		Euros		Unités de compte**	
	En Md€	Var.	En Md€	Var.	En Md€	Var.
Cotisations	194,0	+10,9 %	118,1	+8,8 %	75,9	+14,4 %
Prestations	141,5	-3,3 %	109,0	-3,8 %	32,5	-1,8 %
Collecte nette	+52,5	+24,0	+9,1	+13,8	+43,4	+10,2
Encours	2 088,2	+5,2 %	1 430,0	+2,2 %	658,2	+12,1 %
dont provisions mathématiques	2 036,8	+5,4 %	1 378,6	+2,5 %	658,2	+12,1 %
dont provision pour participation aux bénéfices	+51,4	-4,1 %	+51,4	-4,1 %	n. a.	n. a.

* Affaires directes France.

** Y compris les supports Eurocroissance.

Le rendement de l'assurance vie reste compétitif notamment en raison de la contribution du mécanisme de participation aux bénéfices

En 2025, le taux de rendement des supports euros est estimé à +2,6 %¹, soit un niveau identique à celui de 2024 et 2023. Ce maintien intervient dans un contexte où les taux d'intérêt des obligations ont légèrement augmenté (+3,4 % en 2025 après +3,0 % en moyenne sur l'année pour l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans). Dans une moindre mesure qu'en 2024, ce rendement servi est, cette année encore, financé par l'utilisation des réserves par les assureurs. Ainsi, la provision pour participation aux bénéfices recule de -2,2 milliards d'euros (-4,1 %) à 51,4 milliards d'euros à fin 2025, soit encore

l'équivalent de 3,6 % des provisions mathématiques en euros (après 3,8 % à fin 2024). En 2025, les UC ont enregistré une performance positive de +4,6 %² (stable par rapport à 2024), reflet de la hausse des marchés boursiers mondiaux et obligataires malgré un segment immobilier encore en convalescence³. En termes de flux d'investissements, les Français ont privilégié les UC actions et obligataires, mais également les fonds structurés ou garantis, délaissant légèrement les UC immobilières.

1- Net de frais.

2- +13,0 % pour le Dow Jones et +16,7 % pour l'Euro Stoxx 600.

3- +0,6 % et +3,0 % pour les indices Markit iboxx souverain et corporate respectivement, -0,1 % pour l'indice IEIF Immobilier d'entreprise.

L'assurance santé et prévoyance en 2025

L'année 2025 se caractérise par un ralentissement du marché de l'assurance santé et prévoyance, sous l'effet d'une moindre croissance tant des contrats individuels que des contrats collectifs. Les cotisations ont atteint 78,5 milliards d'euros, en progression de +3,5 % sur un an.

En santé, les cotisations ont progressé de +4,2 %, atteignant 48,8 milliards d'euros en 2025. La croissance est plus marquée sur les contrats collectifs (+5,5 %) que sur les contrats individuels (+2,9 %), avec une répartition quasi équilibrée entre les deux (51 % des cotisations pour les contrats collectifs). L'évolution est cependant contrastée selon le type d'organisme : les entreprises d'assurance ont enregistré une hausse de +5,6 %, contre +8,1 % pour les institutions de prévoyance et +1,5 % pour les mutuelles. La charge des prestations a progressé de façon plus contenue (+2,9 %, à hauteur de 39,8 milliards d'euros). Cette évolution s'inscrit dans la continuité des effets de la réforme du « 100 % santé », qui a renforcé la participation des organismes complémentaires à la prise en charge des dépenses de santé des ménages sur les postes d'optique, d'audiologie et de dentaire. En outre, le reste à charge

des assurés sur les équipements concernés est passé de 28 % en 2019 à 21 % en 2024.

En prévoyance (incapacité, invalidité, dépendance, décès), les cotisations s'élèvent à 29,7 milliards d'euros en 2025, en hausse modérée de +2,2 %. À l'instar de la santé, la progression est plus nette sur le segment des contrats collectifs (+2,8 % contre +1,5 % sur celui des contrats individuels), qui représente 58 % du total. Par type d'organisme, la hausse a été de +2,3 % pour les entreprises d'assurance, de +3,7 % pour les mutuelles et de +1,6 % pour les institutions de prévoyance. Les entreprises d'assurance ont confirmé leur position dominante sur ce marché avec 64 % de parts de marché, devant les institutions de prévoyance (27 %) et les mutuelles (9 %). Enfin, la charge des prestations a progressé plus nettement (+6,0 %, à 21,2 milliards d'euros), dans un contexte marqué par une remontée du nombre d'arrêts de travail de longue durée, une hausse du coût moyen par sinistre en incapacité, et une sinistralité décès globalement orientée à la hausse, notamment sur les contrats collectifs.

Tableau 6 : Cotisations en assurance santé et prévoyance en 2025

(en milliards d'euros et variation par rapport à 2024)

	Ensemble		Contrats individuels		Contrats collectifs	
	En Md€	Var.	En Md€	Var.	En Md€	Var.
Assurance santé	48,8	+4,2 %	24,0	+2,9 %	24,8	+5,5 %
dont entreprises d'assurance	19,9	+5,6 %	9,4	+6,2 %	10,5	+5,0 %
dont institutions de prévoyance	8,4	+8,1 %	1,0	+7,5 %	7,4	+8,2 %
dont mutuelles	20,5	+1,5 %	13,6	+0,5 %	6,9	+3,5 %
Assurance prévoyance	29,7	+2,2 %	12,5	+1,5 %	17,3	+2,8 %
dont entreprises d'assurance	19,2	+2,3 %	11,0	+2,1 %	8,1	+2,7 %
dont institutions de prévoyance	8,0	+1,6 %			8,0	+1,6 %
dont mutuelles	2,6	+3,7 %	1,4	-2,9 %	1,2	+13,2 %

L'activité financière de l'assurance en 2025

Les assureurs sont des investisseurs clés du pays. Fin 2025, les placements des entreprises d'assurance s'élevaient à 2 752 milliards d'euros¹, soit l'équivalent de 92 % du PIB français. L'assurance vie représente à elle seule 89 % de ces placements.

Les placements de l'assurance ont progressé de +4,5 % en 2025, après +2,6 % en 2024. La forte baisse enregistrée en 2022 (-10,8 %) est dorénavant quasiment effacée. Les placements ont été largement portés par les marchés actions. Les placements en actions ont augmenté de +5,8 %, bénéficiant d'un fort effet prix au niveau des plus-values latentes (+12,2 %). La hausse des taux obligataires a, à nouveau, pénalisé la valorisation de ces actifs ce qui s'est traduit par des moins-values latentes en nette hausse (+17,6 %). En revanche, les achats se sont maintenus. In fine, les actifs obligataires affichent une hausse de +1,7 %. À fin 2025, les plus-values latentes sont en fort recul (-16,6 %) et atteignent +28,8 milliards d'euros.

L'assurance contribue au financement de l'économie française et européenne, directement ou indirectement à travers des organismes de placements collectifs (OPC). 80,4 % des placements sont investis dans l'Union européenne

et plus de la moitié (50,8 %) en France. Par ailleurs, 64 % des placements financent des entreprises (25,8 % en actions, 33,3 % en obligations et 5,3 % en immobilier d'entreprise). En assurance vie, 56,9 % des fonds en euros et 83,2 % des supports en UC financent les entreprises.

En 2025, le résultat net des entreprises d'assurance s'établit à 15,8 milliards d'euros, après 14,3 Md€ en 2024, soit une progression de +11,0 % (cf. tableau 7). Cette augmentation a principalement été portée par une progression des résultats des entreprises non-vie (+1,4 Md€).

Mesurée dans le référentiel Solvabilité 2, la solvabilité des entreprises d'assurance françaises s'est maintenue à un niveau élevé, démontrant ainsi la solidité des assureurs et leur résilience face à la succession de crises. Elle atteint 278 % pour les assureurs non-vie et 231 % pour les assureurs vie et mixtes en 2025. Les ratios de solvabilité sont en hausse sur l'année (+10,3 pp au global). Cette hausse a été particulièrement marquée pour les assureurs non-vie (+19,2 pp) sous l'effet de la hausse des fonds propres éligibles. Le ratio de Solvabilité a ainsi atteint son plus haut depuis la mise en place de Solvabilité 2.

Tableau 7 : Situation financière des entreprises d'assurance au 31/12/2025
(en milliards d'euros et variation par rapport à 2024)

	Ensemble		Entreprises vie et mixtes		Entreprises non-vie	
	En Md€	Var.	En Md€	Var.	En Md€	Var.
Placements en normes françaises	2 751,9	+4,5 %	2 459,5	+4,6 %	292,4	+3,9 %
Fonds propres sociaux	164,2	+3,1 %	89,4	+1,7 %	74,7	+4,8 %
Résultat net	15,8	+11,0 %	8,7	+1,6 %	7,1	+24,9 %
Ratio de solvabilité	250 %	+10,3 pp	231 %	+3,8 pp	278 %	+19,2 pp
dont Fonds propres éligibles	346,8	+5,5 %	188,6	+1,8 %	158,3	+10,4 %
dont SCR	138,7	+1,2 %	81,8	+0,1 %	57,0	+2,7 %

1- En valeur de réalisation et en normes françaises.

L'emploi dans le secteur de l'assurance

Les entreprises d'assurance comptent 162 646 salariés à fin 2025 (cf. tableau 8), soit 58 % de l'ensemble des 280 546¹ salariés rattachés à la profession de l'assurance.

Depuis 2019, l'emploi dans les entreprises d'assurance a progressé continuellement. La hausse atteint +10 % sur la période, contre +5,4 % pour l'ensemble des secteurs de l'économie. En 2025, l'assurance a affiché une nouvelle progression des effectifs de +0,5 %, contre -0,3 % pour l'emploi salarié privé², illustrant ainsi l'attractivité et le dynamisme du secteur.

Cette attractivité est renforcée par les actions mises en œuvre en faveur de l'égalité femmes-hommes. Ainsi, en amélioration continue depuis 2018, l'index de l'égalité professionnelle (Egapro) du secteur de l'assurance s'est maintenu 2 points au-dessus de la moyenne nationale. Plus spécifiquement, 96 % des entreprises du secteur de l'assurance obtiennent une note supérieure à 75/100³, la référence légale, et 62 % d'entre elles obtiennent une note supérieure à 90/100, contre 52 % pour celles des autres secteurs. La branche emploie près de 61 % de femmes, une part qui reste stable sur les

dernières années. La proportion de femmes chez les cadres (y compris cadres de direction) progresse de façon continue, passant de 46 % en 2010 à 55 % en 2025. Chez les cadres de direction spécifiquement, elles représentent 36 % des effectifs.

Le secteur s'adapte également aux évolutions des dynamiques du marché du travail. L'âge moyen des employés reste stable à 42,5 ans⁴, mais l'ancienneté moyenne a reculé de 2 ans entre 2014 et 2024. En lien avec le recul de l'âge de départ à la retraite, la proportion de salariés de 55 ans et plus a augmenté de +7 points depuis 2004. Enfin, la part de l'effectif occupée par les nouveaux entrants est en hausse de +6 points sur la même période.

L'assurance développe les compétences de ses salariés à tous les âges : près de 9 salariés sur 10 ont suivi au moins une formation au cours de l'année 2024, dont 88 % des plus de 55 ans. Le taux d'accès à la formation des salariés de la branche est d'ailleurs deux fois supérieur à celui de l'ensemble du secteur privé.

Tableau 8 : Effectifs des entreprises de l'assurance à fin 2025

	Effectif en nombre	Évolution en %	Structure en %
Nombre total de salariés	162 646	+0,5 %	100,0 %
dont Administratifs	148 918	+0,5 %	91,6 %
dont non cadres	65 616	-0,8 %	44,1 %
dont cadres	80 015	+1,8 %	53,7 %
dont cadres de direction	3 287	-5,2 %	2,2 %
dont Commerciaux	13 728	+0,6 %	8,4 %
dont salariés commerciaux I	4 969	+6,1 %	36,2 %
dont salariés commerciaux II	2 707	-6,4 %	19,7 %
dont inspecteurs	6 052	-0,3 %	44,1 %
dont Femmes	98 809	+0,6 %	60,8 %
dont Hommes	63 837	+0,4 %	39,2 %

1- Cf. Acof. La profession de l'assurance regroupe les salariés des entreprises rattachées aux codes NAF : 65 (Assurance) et 66,2 (Activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite). Cela inclut, en plus des 162 646 salariés des sociétés d'assurance, les salariés de l'évaluation des risques, les salariés des agents généraux et courtiers et les salariés des autres activités d'assurance.

2- Insee, emploi salarié – quatrième trimestre 2025.

3- Indice Egapro.

4- Rapport 2025 de l'Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance (OEMA), octobre 2025.

L'activité des assureurs français à l'international

En 2025, le chiffre d'affaires à l'étranger de l'assurance et de la réassurance française atteint 158,6 milliards d'euros, en hausse de +1,5 % par rapport à 2024 (cf. tableau 9). Près de 60 % de l'activité a été réalisée en Europe et un peu moins d'un tiers en Amérique. L'activité a nettement progressé en Europe en 2025, notamment dans les pays de l'Union européenne.

Avec 308,6 milliards d'euros de cotisations en affaires directes en France, l'activité des entreprises régies par le code des assurances représente 22,3 % des cotisations de l'Union européenne en 2025¹.

Tableau 9 : Répartition du chiffre d'affaires à l'étranger des assureurs français en 2025*

	Activité à l'étranger des assureurs dont le siège est en France		
	Md€	Part en %	Évol.
Ensemble	158,6	100,0 %	+1,5 %
Europe	94,1	59,4 %	+5,9 %
Dont Union européenne	74,4	46,9 %	+6,7 %
Italie	27,0	17,0 %	+13,0 %
Allemagne	14,2	8,9 %	+1,8 %
Luxembourg	13,4	8,5 %	+1,1 %
Autres	19,8	12,5 %	+6,5 %
Dont reste de l'Europe	19,8	12,5 %	+2,9 %
Royaume-Uni	8,4	5,3 %	-9,3 %
Autres	11,3	7,1 %	+14,4 %
Amérique	46,4	29,2 %	-4,7 %
Asie	16,1	10,2 %	-7,0 %
Autres régions	1,9	1,2 %	+33,9 %

Sources : France Assureurs.

* Activité en affaires directes en France des entreprises régies par le code des assurances.

1- Source : EIOPA

26, boulevard Haussmann
75009 Paris
Rue du Champ de Mars 23
1050 Ixelles
Bruxelles

www.franceassureurs.fr

 France Assureurs